

Autoroute Machilly-Thonon : l'Assemblée nationale se prononce en faveur du projet

Le Chablais était au cœur des débats à l'Assemblée nationale mercredi 14 juin. Les députés devaient se prononcer sur un projet de loi visant à intégrer le projet d'autoroute dans le PLUi du Bas-Chablais.

Fait suffisamment rare pour le souligner, le Chablais s'est retrouvé mercredi 14 juin au cœur de l'attention des députés à l'Assemblée nationale. Toutefois, les rangs apparaissent assez clairs. Et pour cause, le sujet qui a occupé les élus pendant un peu plus de deux heures en séance publique s'avère particulièrement local et technique. Ils étaient appelés à se prononcer sur la proposition de loi de « régularisation du PLUi (document d'urbanisme intercommunal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols NDLR) de la communauté de communes du Bas-Chablais », ouvrant encore un peu plus la porte à la réalisation d'une autoroute reliant Machilly à Thonon-les-Bains.

Intégrer le projet d'autoroute dans les règlements d'urbanisme

Le texte a d'abord été adopté en février 2023 par l'autre chambre du parlement, à l'initiative des sénateurs haut-savoyards, Sylviane Noël et Cyril Pellevat. Pour rappel, en 2020, la communauté de communes du Bas-Chablais avait révisé son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le document qui définit les règles d'aménagement du territoire. Or dans cette nouvelle version, le tracé de l'autoroute n'apparaît pas malgré une déclaration d'utilité publique du projet. Ce qui ne permet pas de faire avancer le dossier à moins d'attendre une nouvelle révision du PLUi, désormais de Thonon agglomération, dans laquelle la communauté de communes du Bas-



Le projet d'autoroute Machilly-Thonon promet de désenclaver le Chablais. Photo d'illustration du contournement de Thonon.

Chablais est aujourd'hui intégrée. Pour y remédier, les sénateurs de la Haute-Savoie ont déposé une proposition de loi visant à « régulariser » ce PLUi en y intégrant le projet d'autoroute. Une proposition largement adoptée par la chambre haute grâce à 234 voix pour face à 12 contre. Ce mercredi

14 juin, c'était au tour de l'Assemblée nationale de se pencher sur le sujet. La députée de la 5^e circonscription de Haute-Savoie, Anne-Cécile Violland, était la rapporteure du texte.

La proposition de loi a reçu le soutien de la majorité présidentielle ainsi que celui des députés Les Républicains et

Rassemblement national, défendant un projet d'utilité publique pour le désenclavement du territoire et favorisant son développement économique.

L'aile gauche de l'Assemblée dénonce le projet

L'aile gauche de l'Assemblée a quant à elle dénoncé un pro-

jet d'autoroute à rebours des décisions qui devraient être prises dans un contexte de dérèglement climatique lié aux activités humaines. Certains se sont également insurgés contre une instrumentalisation des institutions nationales pour inclure de force le projet d'autoroute dans un règlement local d'urbanisme

(voir la teneur des débats ci-contre).

Finalement, les rangs se sont remplis au fur et à mesure jusqu'au moment de se prononcer sur cette proposition de loi pour atteindre les 206 votants. Le texte a été adopté par le vote favorable de 149 députés, 50 s'y sont opposés.

DOSSIER RÉALISÉ
PAR VALENTIN DANRÉ